



Mars 2014

ETUDES & ANALYSES

INVENTAIRE DESCRIPTIF ET ANALYTIQUE
DES ACCORDS DE COOPÉRATION
ENSEIGNEMENT FORMATION EMPLOI
EN RÉGION BRUXELLOISE

INTRODUCTION AU RAPPORT FINAL

Rue de Stalle 67 - 1180 Bruxelles

T +32(0)2 371 74 32 - info@ccfee.be - www.ccfee.be

Introduction au Rapport final

La Commission consultative Formation Emploi Enseignement en Région de Bruxelles-Capitale a souhaité pouvoir disposer d'un inventaire des accords de coopération à destination des représentants institutionnels des acteurs bruxellois de la formation, de l'emploi et de l'enseignement, et en réaliser une première analyse, afin de le placer au service de l'efficacité et de l'efficience (pilotage, cohérence, coopération, partenariat, financement...) des politiques menées à Bruxelles.

Cet inventaire, confié à un chercheur externe¹, s'inscrit dans le cadre de l'[Avis 96 de la CCFEE sur le Projet d'accord de coopération relatif aux politiques croisées "emploi-formation"](#), adopté le 28 septembre 2011 ; et plus particulièrement de sa recommandation « 2.6. *La CCFEE propose de faire le point avec le BNCTO sur les Accords existants entre la Région et la Communauté flamande afin de voir, en parallèle à cet Accord entre la Région et la COCOF, comment les deux dynamiques [de politiques croisées] pourraient fonctionner en bonne intelligence à Bruxelles.* »

Cet inventaire prend également place dans le cadre du *New deal* bruxellois (Pacte de croissance urbaine durable), et plus spécifiquement dans le cadre des collaborations entre les Secrétariats du CESRBC, du BNCTO et de la CCFEE qu'il encourage.

Il entend contribuer à l'engagement 2 du New Deal (« Favoriser au niveau opérationnel les collaborations entre les opérateurs économiques, de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'enseignement qualifiant »), et plus précisément à la 1^{ère} condition de réussite qui consiste en la

« hiérarchisation et simplification des outils publics de programmation : plans régionaux, accords de partenariat, accords de coopération relatifs aux politiques croisées (Régions – Communautés), contrats de gestion, etc. ».

Sont donc repris ici, décrits et analysés **les accords de coopération relatifs à l'enseignement, la formation et/ou l'emploi ayant (ou qui devront avoir) des effets sur le territoire de la Région bilingue de Bruxelles-Capitale**. Les textes concernés sont les Accords de coopération ou apparentés (Protocoles, conventions de collaboration,...), y compris ceux qui sont en préparation ou dont on soupçonne qu'ils sont devenus obsolètes sans pouvoir en être certain. Le cœur de cible et base de départ est l'Accord de coopération sur les politiques croisées Emploi-Formation cité plus haut.

Ce 1^{er} travail portant sur une matière fortement mouvante nécessitant des actualisations régulières et des compléments, **il est essentiel de souligner que le présent recueil d'informations a été arrêté en mars 2014.**

¹ Thomas Lemaigre, Journaliste / chercheur / traducteur / chargé de projets / - thomas@lemaigre.net
<http://be.linkedin.com/in/thomaslemaigre> - <http://www.scoop.it/t/dernieres-productions> / adresse de correspondance : rue d'Irlande 35 - 1060 Bruxelles – Belgique +32 473 89 67 08 - +32 2 534 63 24.

Les textes concernés sont tous ceux touchant aux compétences d'enseignement, de formation et/ou d'emploi,

- dont au moins l'une des parties prenantes est une entité fédérée bruxelloise (RBC, Cocom ou Cocof) ;
- et/ou qui concernent les actions de la FWB ainsi que celles de la Vlaamse Gemeenschap à Bruxelles (tout particulièrement au travers de la VGC) ;

Sont exclus les accords de coopération qui, de manière certaine, ne sont plus en vigueur ainsi que des accords internationaux.

Le présent rapport est constitué de trois parties :

- **un cahier documentaire** constitué d'un tableau d'inventaire détaillé reprenant l'ensemble des textes identifiés (et, quand c'est possible, des liens vers les sites sur lesquels les télécharger) ;
- **un cahier descriptif** reprenant une mise en perspective de chaque texte dans l'ordre d'apparition dans le tableau ;
- **un cahier analytique** qui propose une première analyse qui, entre autres, envisage les interrelations existantes et potentielles entre les textes inventoriés.

Notons que ce travail d'inventaire se veut préparatoire à une éventuelle étude juridique approfondie. Si les notions courantes du droit sont mobilisées chaque fois que nécessaire, la grille d'analyse utilisée est avant tout socio-politique.

Enfin, si cet exercice a utilisé comme première source les bases de données légistiques courantes, il a aussi bénéficié des contributions, des intuitions et des décodages de quelques personnes ressources très précieuses. Elles sont citées en fin de rapport. Qu'elles en soient d'emblée remerciées.

Thomas Lemaigre & Donat Carlier

Mars 2014